## SÉANCE ORDINAIRE 9 MARS 2019

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 9 mars 2019 à 10h00, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents :

Christiane Légaré cons. au poste no: 3 Denis Desautels cons. au poste no: 6

Absences motivées :

Jean-Philippe Martin maire

Jean-Pierre Lavoie cons. au poste no: 1
Daniel Kempa cons. au poste no: 2
Jacques Hébert cons. au poste no: 4
Ginette Lynch cons. au poste no: 5

Assiste également à la réunion madame Katia Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

## Vérification du quorum

Suite à une vérification, le défaut de quorum est constaté.

Après un délai d'une (1) heure, et ce, tel que prescrit à l'article 155 du *Code municipal du Québec*, les deux membres du conseil présents, à 11h05, ajournent cette séance au samedi 16 mars 2019 à 10h00.

Un avis de cet ajournement sera donné au maire et aux conseillers absents par la secrétaire-trésorière, tel que prescrit par la Loi.

Denis Desautels,
Maire suppléant

Katia Morin,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière